

Conseils

de l'Association
romande des éleveurs
de chiens de race

Un pedigree,
pourquoi ?

Pour des chiens de qualité, au caractère équilibré, et contre les fabricants de chiens et les trafiquants qui jouent avec nos sentiments tout en infligeant des traitements inhumains à nos fidèles compagnons.

Consultez aussi nos pages sur l'Internet :

<http://dog.top-info.ch/dog/assoc/as145.htm>

Il y a pedigree et pedigree !

Le pedigree SCS atteste l'origine et la filiation du chien, et que les prescriptions d'élevage ont été respectées (ce n'est pas le carnet de vaccination, qui va de soi). C'est une véritable carte d'identité et une AOC (attestation d'origine contrôlée).

Le prestige du pedigree a suscité des contrefaçons. Le seul pedigree authentique, qui certifie le respect des règles d'élevage avec des contrôles, doit porter la mention FCI (Fédération cynologique internationale), avec le logo suivant :



Les pedigrees suisses porteront aussi l'emblème de la SCS (Société cynologique suisse) :



Le pedigree est un document protégé. Sa falsification est punissable comme faux dans les titres.

Contrairement à ce qu'affirment les vendeurs de chiens sans pedigree, ce document n'est pas onéreux : moins de 50 francs. Ce qui coûte cher, c'est de respecter les prescriptions d'élevage et de s'occuper correctement des chiots.